

**Commune de MOOSCH****PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 05 août 2022 à 18h00**

sous la présidence de Monsieur José SCHRUFFENEGER, Maire.

\*\*\*\*\*

Nombre de conseillers élus : 19

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 13

M. José SCHRUFFENEGER	Maire,
M. Jean-Marie MUNSCH	Adjoint au Maire,
Mme Sylviane RIETHMULLER	Adjointe au Maire,
M. Bertrand MURA	Adjoint au Maire,
Mme Pascale RINGENBACH	Adjointe au Maire, procuration à José SCHRUFFENEGER
M. Jean-Louis BITSCHINE	Adjoint au Maire,
M. Didier LOUVET	Conseiller Municipal,
M. Jean-Jacques GRAU	Conseiller Municipal, procuration à Jean-Louis BITSCHINE
Mme Marthe BERNA	Conseillère Municipale,
Mme Nadine BINDER	Conseillère Municipale, procuration à Jean-Marie MUNSCH
Mme Estelle FINCK	Conseillère Municipale,
M. Rodolphe FERRAN	Conseiller Municipal,
Mme Marie-Eve PAOLIN	Conseillère Municipale,
M. Bernard WALTER	Conseiller Municipal,
Mme Patricia MARQUES	Conseillère Municipale, procuration à Sylviane RIETHMULLER
Mme Fanny TRENDS	Conseillère Municipale,
Mme Anne-Caroline LEBIDAN	Conseillère Municipale, procuration à Fanny TRENDS
M. Anthony WELKER	Conseiller Municipal, procuration à Rodolphe FERRAN
M. Marc SOLARI	Conseiller Municipal,



1. Désignation du secrétaire de séance
2. Observations éventuelles PV du 11 juillet 2022
3. Réhabilitation de la mairie : Attribution du marché de travaux

***Divers et communication :***

**Préambule :**

M. le Maire ouvre la cinquième séance de l'année à 18h00 et salue l'ensemble des conseillers municipaux présents.

Il excuse Mmes Pascale RINGENBACH, Nadine BINDER, Patricia MARQUES et Anne-Caroline LEBIDAN, ainsi que M. Jean-Jacques GRAU et Anthony WELKER.



**Point n° 1 de l'ordre du jour :****Désignation du secrétaire de séance :**

En application du droit local et plus précisément de l'article L.2541-6 du C.G.C.T., M. Marc SOLARI, Conseiller Municipal, est désigné en qualité de secrétaire de séance. Il est assisté de M. Gilles STEGER, Secrétaire Général.

**Point n° 2 de l'ordre du jour :****Observations éventuelles procès-verbal de la séance du 11 juillet 2022 :**

Ce procès-verbal dont copie conforme a été adressée à tous les membres du Conseil Municipal, est approuvé à l'unanimité des présents.

**Point n° 3 de l'ordre du jour :****Réhabilitation de la mairie : Attribution du marché de travaux**

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans la presse locale (Journal DNA) le 17 juin 2022, ainsi que sur le profil acheteur de la commune (site e-marchespublics.com) le 15 juin 2022 dans le cadre d'une procédure adaptée pour les travaux de réhabilitation de la mairie.

Le marché est divisé en 16 lots :

- Lot 1 Désamiantage – Démolition - Curage
- Lot 2 Gros œuvre – Aménagements extérieurs
- Lot 3 Couverture - Zinguerie
- Lot 4 Etanchéité - Bardage
- Lot 5 Echafaudages
- Lot 6 Isolation thermique extérieure
- Lot 7 Serrurerie
- Lot 8 Menuiserie extérieure aluminium
- Lot 9 Plâtrerie – Isolation – Faux plafonds
- Lot 10 Menuiserie intérieure bois
- Lot 11 Electricité – Courants faibles
- Lot 12 Sanitaire – Chauffage - Ventilation
- Lot 13 Infiltrométrie
- Lot 14 Parquets bois et stratifiés



Lot 15 Carrelage - Faience

Lot 16 Peintures intérieures

Son montant estimatif s'élève à 673 793,00 € HT selon l'estimation réalisée par l'équipe de maîtrise d'œuvre, coordonnée par M. Jacques KOESSLER, architecte.

L'ouverture des plis a été réalisée le 13 juillet 2022. 42 offres ont été déposées.

A l'issue de l'ouverture des plis, au cours de laquelle, la conformité administrative et les montants des offres des différents dossiers ont été examinés, il a été décidé de transmettre l'ensemble des offres au maître d'œuvre, pour vérification et analyse suivant les critères retenus (prix des prestations 40 %, valeur technique de l'offre 60 %).

Après analyse des offres reçues, le montant total du marché, en retenant les entreprises les mieux-disantes, s'élève à 703 026,32 HT.

A la vue de ce montant dépassant le montant estimatif de 673 793,00 € HT (+ 29 233,32 € HT), l'équipe de maîtrise d'œuvre, afin de pouvoir respecter le planning des travaux et vu la période estivale pendant laquelle certaines entreprises sont en congés d'été, a proposé d'attribuer, dans un 1<sup>er</sup> temps, les marchés de travaux pour les lots 1, 2, 3 et 4, tout en négociant avec les candidats des lots 1 et 2, conformément au règlement de consultation, afin d'obtenir une nouvelle offre ou un rabais sur les offres de base.

Après réception des nouvelles offres en date du 03 août 2022 (pour les lots 1 et 2) et suite au travail d'analyse et de vérification des dossiers, M. le Maire propose de retenir les offres économiquement les plus avantageuses suivantes pour les lots 1, 2, 3 et 4 :

**Lot n° 01 Désamiantage – Démolition - Curage**

BATICHOC (Riedisheim) pour un montant HT de **21 000,00 €**

**Lot n° 02 Gros œuvre – Aménagements extérieurs**

LUTRINGER SILLON SCOP (Thann) pour un montant HT de **79 355,75 €**

**Lot n° 03 Couverture - Zinguerie**

Ets BURGUNDER Gilbert (Kruth) pour un montant HT de **45 255,66 €**

**Lot n° 04 Etanchéité - bardage**

Ets BURGUNDER Gilbert (Kruth) pour un montant HT de **16 941,00 €**

Pour les lots 5 à 16, sur proposition du maître d'œuvre, M. le Maire propose de mener une négociation, conformément aux dispositions du règlement de consultation, afin d'obtenir une nouvelle offre ou un rabais sur les offres de base, avec une réponse pour le 26 août à 18h au plus tard.



Vu le code de la commande publique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir les offres économiquement les plus avantageuses ci-dessus pour les lots 1, 2, 3 et 4 et autorise M. le Maire à signer les marchés susmentionnés et toutes pièces nécessaires à l'exécution des travaux concernant les lots susdits, les crédits nécessaires étant prévus au Budget Primitif 2022,
- Charge M. le Maire de mener une négociation pour les lots 5 à 16.

**Point n°4 de l'ordre du jour :**

**Divers et communications :**

**A) Terrain des consorts WELKER au lieudit SIFFERTSRAIN – proposition de cession**

M. le Maire rappelle qu'il a été contacté par M. Rémy WELKER, représentant des consorts WELKER qui envisagent de vendre leur terrain d'une surface de 28,21 ares situé au lieudit Siffertsrain. Il fait part des échanges de mails avec ce dernier. M. Quentin PEREZ étant intéressé par l'acquisition de cette parcelle et ayant fait une proposition d'achat honnête aux consorts WELKER, M. le Maire a indiqué à M. WELKER, qu'il souhaitait plutôt que le terrain soit vendu à M. Quentin PEREZ.

**B) Travaux de voirie rue de la Mine d'Argent**

M. le Maire précise que les travaux ont démarré par les opérations de décroutage de la chaussée réalisées par l'entreprise ROYER Frères et qui se sont terminés ce soir. Il a échangé avec le Président du camping et l'a rassuré en précisant que globalement, la circulation pourra se poursuivre pendant les travaux, à l'exception de la période de pose de l'enrobé ; mais d'ici là, la saison de camping sera terminée. A cette heure, la chaussée a été rendue roulable et les travaux ne reprendront que le mardi 16/8 prochain avec l'entreprise SOBECA qui effectuera des travaux de fouille pour les enfouissements de réseaux. La circulation restera néanmoins possible pour les riverains et les vacanciers séjournant au camping.

**C) Sécheresse et limitation des usages de l'eau**

M. le Maire rappelle qu'en raison de la sécheresse touchant l'ensemble du pays, liée à l'absence de précipitations combinée aux fortes chaleurs qui a engendré une baisse continue et importante des ressources en eau, M. le Préfet a pris un arrêté fixant des mesures de restriction des usages de l'eau. Ces restrictions sont applicables jusqu'au 31 octobre 2022.

M. le Préfet a également activé le niveau 3 « canicule » du plan ORSEC vagues de chaleur.

M. le Maire donne lecture d'un échange de mails où il confirme que la commune de Moosch autorise les agriculteurs de Moosch à chercher de l'eau devant l'atelier communal pour l'abreuvement du bétail.

M. le 1<sup>er</sup> Adjoint Jean-Marie MUNSCH indique que l'arrosage des fleurs nécessite beaucoup d'eau et qu'il conviendra, dans le futur, et vu le contexte de sécheresse, de revoir les modalités du fleurissement. Pour l'arrosage des fleurs de la salle Coutouly, il estime qu'il faut environ



4 200 litres d'eau sur la saison. A l'avenir, il préconise d'opter pour des espèces florales méditerranéennes nécessitant moins d'eau.

Mme Marie-Eve PAOLIN rejoint M. MUNSCH et relance l'idée d'installer des récupérateurs d'eaux pluviales à la mairie. La mise en place d'installations de récupération d'eaux pluviales permettrait d'économiser l'eau pour l'arrosage.

M. le Maire est évidemment d'accord sur le principe de ces récupérateurs ; toutefois, il rappelle que l'installation n'est pas prévue dans le cadre du chantier de la mairie, car beaucoup trop coûteuse, mais il admet qu'il conviendra d'y réfléchir sur d'autres sites (atelier communal, école...). Il propose qu'une équipe de volontaires se penche sur ce projet.

#### **D) Déménagement de la mairie**

Suite à une question posée par Mme Marie-Eve PAOLIN, M. le Maire précise que les services municipaux fonctionnent actuellement en « services réduits » avec les congés des uns et des autres et que le déménagement sera un peu reporté.

M. le Maire lève la séance à 19h00.



## Séance du 05 août 2022

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHRUOFFENEGER José	Maire		
MUNSCH Jean-Marie	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire		
RIETHMULLER Sylviane	2 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire		
MURA Bertrand	3 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire		
RINGENBACH Pascale	4 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	<b>Procuration à José SCHRUOFFENEGER</b>	
BITSCHINE Jean-Louis	5 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire		
LOUVET Didier	Conseiller municipal		
GRAU Jean-Jacques	Conseiller municipal	<b>Procuration à Jean-Louis BITSCHINE</b>	
BERNA Marthe	Conseillère municipale		
BINDER Nadine	Conseillère municipale	<b>Procuration à Jean-Marie MUNSCH</b>	
FINCK Estelle	Conseillère municipale		
FERRAN Rodolphe	Conseiller municipal		
PAOLIN Marie-Eve	Conseillère municipale		
WALTER Bernard	Conseiller municipal		
MARQUES Patricia	Conseillère municipale	<b>Procuration à Sylviane RIETHMULLER</b>	
TRENS Fanny	Conseillère municipale		
LEBIDAN Anne-Caroline	Conseillère municipale	<b>Procuration à Fanny TRENS</b>	
WELKER Anthony	Conseiller municipal	<b>Procuration à Rodolphe FERRAN</b>	
SOLARI Marc	Conseiller municipal		



**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal de la COMMUNE de MOOSCH  
de la séance du 05 août 2022**

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Observations éventuelles PV du 11 juillet 2022
3. Réhabilitation de la mairie : Attribution du marché de travaux

***Divers et communication :***

